

# Un entrepôt soumis à la législation sur la lutte contre le blanchiment d'argent

journal.lu - 21/01/2018



2 photos

Le Freeport du Findel est une zone franche exonérée des droits de douane. Les prestations effectuées au sein de la zone franche ne sont pas soumises à la TVA. Photo : Editpress/A. Rischard

LUXEMBOURG  
MARCO MENG

## L'« affaire Bouvier » ne nous concerne pas, déclare Philippe Dauvergne, administrateur du Freeport

Le « Freeport Luxembourg » du Findel a ouvert ses portes en septembre 2014. Avec ses quatre étages, le bâtiment, dont la construction a coûté 55 millions d'euros, a toute la place nécessaire pour stocker des biens de grande valeur. Yves Bouvier, autrefois président du Freeport et chef de l'initiative « Natural Le Coultre », avait été arrêté en 2015 à Monaco pour allégations de fraude. Il avait été accusé d'avoir vendu à des prix excessifs plusieurs peintures à un milliardaire russe vivant à Monaco. Philippe Dauvergne, ancien directeur des douanes du département de Seine-et-Marne qui est depuis 2016 administrateur du Freeport Luxembourg, explique toutefois que l'affaire n'a pas nui à l'image du Freeport.

### Comment vont les affaires ?

**Philippe Dauvergne :** Les affaires vont bien et nous réalisons de beaux progrès. Mais tout ça demande du temps. Les zones franches et les Freeports sont un domaine particulier. Ce qu'il faut avant tout, c'est de la confiance. Ceci signifie que nous devons expliquer en termes précis

aux clients potentiels ce que nous faisons et comment fonctionne un Freeport. En 2017, nous avons rencontré 880 personnes qui étaient intéressées par les services que le Freeport propose. Il s'agit d'un chiffre très impressionnant par rapport à l'année précédente, où nous avons rencontré beaucoup moins de gens. Nous nous efforçons d'expliquer à chacun au Luxembourg ce qu'est et ce que fait le Freeport, et pas uniquement aux administrations, mais aussi aux banques et autres sociétés financières qui veulent savoir comment fonctionne un Freeport. Notre travail doit être transparent, car nous n'avons rien à cacher. Je pense que nous sommes sur la bonne voie, car il n'y a pas de mauvaise actualité nous concernant. Au début, le Freeport était pour beaucoup un endroit rempli de secrets, comme si on pouvait y faire ce que l'on voulait. Croyez-moi : le Freeport est le seul endroit au Luxembourg où on ne peut absolument rien faire sans respecter le concept de gouvernance. Nous sommes soumis à la législation douanière européenne, ainsi qu'aux règles luxembourgeoises en matière de lutte contre le blanchiment d'argent du Luxembourg. Ainsi, nous sommes le seul entrepôt d'Europe soumis à ces règles de lutte contre le blanchiment d'argent. Actuellement, nous essayons de développer certains projets avec les banques nationales, par exemple, le « SAS » (« Secured Asset System »), un nouveau système d'octroi de prêts au sein duquel les biens stockés dans le Freeport servent de garantie. Ceci pourrait ouvrir de nouvelles possibilités aux banques privées du Luxembourg. Par ailleurs, l'organisme allemand de certification TÜV nous a rendu visite pour une inspection, à la suite de laquelle nous avons reçu la certification ISO 9001 « High secure storage facility for valuables ». Nous en sommes très fiers.

### **À quel pourcentage les capacités du Freeport sont-elles actuellement exploitées ?**

**P. Dauvergne :** C'est une information très sensible... (rire). Nous avons pour objectif une exploitation de 75 pour cent. C'est un chiffre qui n'est pas encore atteint, mais que nous souhaitons bientôt obtenir.

### **De quels pays viennent la majorité des clients finaux ?**

**P. Dauvergne :** Environ 80 pour cent viennent de l'Union européenne, et une petite partie d'entre eux du Luxembourg. Les 20 pour cent restants viennent du monde entier. Certains viennent de Chine, même si la Chine est un grand pays et possède quelques zones franches. Il y a également un intérêt en Russie, un autre pays avec lequel le Luxembourg entretient de bonnes relations.

### **Le plus gros client direct reste-t-il « Natural Le Coultre » ?**

**P. Dauvergne :** En effet. Un autre gros client est MT Art Services de Contern, ainsi que la société de transport Brinks, qui est un partenaire important. Nous avons en outre de très bonnes relations avec les musées du Luxembourg et de la Grande Région.

### **Pouvez-vous dire ce qu'il y a le plus en stock ?**

**P. Dauvergne :** La douane pourrait vous donner ce renseignement, elle dispose de toutes les

informations concernant les biens qui rentrent et sortent. En tant qu'exploitants du Freeport, nous n'avons pas accès aux biens stockés.

**Cela signifie que vous n'avez pas les clés des coffres-forts et que vous ne pouvez pas regarder les œuvres d'art ?**

**P. Dauvergne :** Uniquement avec l'accord du client et en sa présence, ou sur base d'une décision de justice ou d'un ordre de la douane. Notre mission est de veiller au stockage et à la sécurité des biens entreposés. La douane surveille les biens qui rentrent et sortent et possède ici, dans le Freeport, son propre bureau, qui est tous les jours occupé. Nous savons des conversations avec nos clients qu'environ 50 % des biens stockés sont des objets d'art, environ 30 % sont des métaux nobles, des pièces ou des pierres précieuses, et le reste se constitue de toute sorte de biens, tels des ancêtres ou du vin.

**Votre principal concurrent est-il le dépôt franc de Genève ? Ce dernier est supposé se heurter à ses limites de capacités et a mauvaise presse en raison de possibles œuvres volées. Le Freeport Luxembourg en profite-t-il ?**

**P. Dauvergne :** Quelques entreprises nous ont contactés dans ce contexte, mais la zone franche de Genève est fort différente de la nôtre. Par exemple, elle est uniquement soumise aux règles suisses et ne se conforme pas à la législation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, tandis que nous sommes soumis aux règles européennes. Notre priorité est d'éviter les problèmes que connaît le dépôt franc de Genève. C'est la raison pour laquelle nous voulons être transparents et intègres.

**L'affaire de fraude présumée concernant Yves Bouvier et l'oligarque russe Rybolovlev a-t-elle eu des répercussions pour le Freeport Luxembourg ?**

**P. Dauvergne :** Cette affaire ne nous concerne pas. Monsieur Bouvier est un actionnaire du Freeport, mais il n'a rien à voir avec ses affaires. Et de mon point de vue, Monsieur Rybolovlev a tout mis en œuvre pour nuire à Monsieur Bouvier. Je pense que depuis, certaines choses sont devenues plus claires.

**Yves Bouvier possède-t-il toujours environ 60 pour cent du Freeport ? En 2015, on disait qu'il voulait, avec Olivier Thomas, un autre actionnaire, vendre ses parts.**

**P. Dauvergne :** Non, la participation n'a pas changé et, pour autant que je sache, Monsieur Bouvier et Monsieur Thomas ne veulent pas vendre leurs parts. Mais ce sont des hommes d'affaires, ce qui veut dire que, peut-être, quand le prix sera le bon...

**Cependant, le Freeport n'enregistre pas encore de bénéfices ?**

**P. Dauvergne :** Non, pas encore. Après tout, nous sommes une jeune entreprise qui a investi beaucoup d'argent. Mais nous sommes sur la bonne voie.

**Quels sont vos prochains projets ?**

**P. Dauvergne :** Nous souhaitons bien sûr nous faire davantage connaître à travers le monde. Nous sommes l'une des zones franches les plus sûres et les mieux surveillées du monde, nous sommes aussi membres de la *World Freezone Organization*, et entretenons de bonnes relations avec l'association douanière mondiale : maintenant, nous sommes prêts à accueillir de nouveaux clients. Les clients potentiels savent que nous sommes dignes de confiance, ce qui nous tient à cœur.